

MAINTIEN DE L'EMPLOI

Dispositif de chômage partiel simplifié et renforcé

⊕ d'informations :

<https://activitepartielle.emploi.gouv.fr>

REPORT DE CHARGES

Report de paiement des charges sociales et fiscales

⊕ d'informations sur les pages dédiées des sites :

www.urssaf.fr
impots.gouv.fr

Report de loyers et factures

Adresser directement par mail ou par téléphone une demande de report à l'amiable aux entreprises auprès desquelles vous payez ces factures (votre fournisseur de gaz, d'eau ou d'électricité, votre bailleur...)

Si les mesures de report de charges ne suffisent pas

Baisse de charges fiscales



Télécharger le modèle de demande de délai de paiement et/ou de remise d'impôt

(à adresser au service des impôts des entreprises dont vous relevez)

SOUTIEN À LA TRÉSORERIE

Des garanties de lignes de trésorerie bancaires

Contact BPI France :

09 69 370 240 (numéro vert)

Fonds de solidarité Etat/Région TPE/micro/auto-entrepreneur

- 1 1500 € sur déclaration sur impots.gouv.fr à partir du 01/04
- 2 2000 € de plus sur appréciation de la région au cas par cas, à partir du 15/04

⊕ d'informations :

www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/DP-Fonds_de_solidarite.pdf

MÉDIATION

Médiation avec les clients et fournisseurs

Médiation des entreprises de Nouvelle-Aquitaine :

na.gestion-crise@direccte.gouv.fr
05 56 99 96 50

Médiation bancaire

⊕ d'informations :

<https://mediateur-credit.banque.fr>

Pour en savoir plus sur l'ensemble des mesures, consultez :
le portail du **Ministère de l'Economie**

<https://info-entreprises-covid19.economie.gouv.fr/kb/les-mesures-de-soutien-aux-entreprises-8382>

le site de la Région **Nouvelle-Aquitaine**

<https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/coronavirus-plusieurs-mesures-au-profit-des-entreprises-et-des-associations-impactees>

UNE QUESTION
sur ces mesures
d'urgence ?

Pour toutes questions relatives à des dossiers en cours ou au sujet des mesures d'urgence mises en œuvre par l'Etat, la Région et tout autre acteur,
GRAND COGNAC reste à vos côtés pendant la période de confinement :

✉ economie@grand-cognac.fr

☎ **05 45 83 47 99**

📍 L'eco de l'Agglo - Grand Cognac

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de la Charente se mobilise pour informer, identifier et accompagner les entreprises en difficulté :

☎ **05 45 20 55 55**

✉ crisecovid19@charente.cci.fr

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de la Charente a mis en place une cellule d'accompagnement :

✉ urgence.covid19-cma16@cma-charente.fr